



La fragilité du pauvre

L'obligation de prêter

Le prêt est l'acte de bonté la plus noble qui soit car il permet à celui qui emprunte de conserver sa dignité, de ne pas exposer sa fragilité.

Contrairement à la charité, le prêt évite l'abaissement et l'humiliation à celui qui se trouve dans le besoin.

שמות פרק כ"ב

כ"ה אם כסף תלוה את עמי את העני עמך לא תהיה לו כנשה לא-תשימון עליו נשך.

Exode Chapitre 22

²⁵ "Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui est avec toi, ne sois point à son égard comme un créancier; n'exigez point de lui des intérêts.

רש"י

אם כסף תלוה את עמי רבי ישמעאל אומר כל אם ואם שבתורה רשות חוץ מג' וזה א' מהן
 את עמי עמי ועובד כוכבים עמי קודם. עני ועשיר עני קודם. עניי עירך ועניי עיר אחרת עניי עירך קודמין. וזה משמעו אם כסף תלוה. את עמי תלוהו קודם לעובד כוכבים ולא יזה מעמי את העני ולא יזה עני לאותו שעמך. (ד"א את העני שלא תנהוג בו מנהג בזיון בהלוואה שהוא עמי
 את העני עמך. הוי מסתכל בעצמך כאלו אתה עני
 לא תהיה לו כנשה לא תתבענו בחזקה אם אתה יודע שאין לו אל תהי דומה עליו כאלו הלוייתו אלא כאלו לא הלוייתו כלומר לא תכלימהו
 נשך רבית שהוא כנשיכת נחש שנחש נושך חבורה קטנה ברגלו ואינו מרגיש ופתאום הוא מבצבץ ונופח עד קדקדו. כך רבית אינו מרגיש ואינו נכר עד שהרבית עולה ומחסרו ממון הרבה

Rachi

Si tu prêteras de l'argent à mon peuple: Rabi Yichmael a enseigné: toutes les fois que la Tora emploie la conjonction *im* ("si"), il s'agit d'une permission, sauf dans trois cas, dont celui-ci.

A mon peuple: de "mon peuple" et un païen, priorité à mon peuple ! Un pauvre et un riche, priorité au pauvre ! Les pauvres de ta ville et les pauvres d'une autre ville, priorité à ceux de ta ville ! (Baba Metsi'a 71a). Voici comment il faut comprendre l'expression : "si tu prêtes de l'argent à mon peuple": tu prêteras à mon peuple, et non à un autre peuple. Et à qui de mon

peuple ? Au pauvre. Et à quel pauvre ? A celui qui est avec toi. Autre explication: ne le traite pas avec mépris lorsque tu lui accordes un prêt, car il est "mon" peuple.

Au pauvre qui est avec toi : considère-toi comme si tu étais toi-même un pauvre.

Tu ne seras pas pour lui comme un usurier: ne cherche pas à te faire rembourser par la force. Si tu sais qu'il n'en a pas les moyens, ne te comporte pas comme un prêteur, c'est-à-dire ne l'humilie pas.

D'intérêt (*nèche'h*): il s'agit de l'usure, comme le suggère le mot *nèche'h*, à rapprocher de la *nechi'ha* ("morsure") du serpent. Sa morsure n'engendre au début qu'une plaie anodine au pied. D'abord indolore, elle va finir par gonfler jusqu'à atteindre la tête. Il en va de même de l'usure: d'abord imperceptible et indécélable, elle finit par augmenter et à faire perdre beaucoup d'argent.